

A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : 102 - 104 Boulevard Jean-Baptiste Clément
42380 ROANNE
801 328 311 RCS ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 368 896,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	368 896,86 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,89 euros par part	45 123,00 euros
Le solde	323 773,86 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 559 530,04 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 123,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2026.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,80 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,60 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés prennent acte que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31.12.2024	45 000,00	45 000,00	0,00
31.12.2023	0.00	0.00	0,00
31.12.2022	0,00	0,00	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL AFS DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 102 boulevard Jean-Baptiste Clement 42300 ROANNE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 0 1 3 2 8 3 1 1 0 0 0 1 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT	3 086 089
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	11 400
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	32 000
	TOTAL (II)		BJ	BK	3 129 489
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 001
		Autres créances (3)	BZ	CA	156 356
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	9 604
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	395
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	178 358
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 307 848
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :	
				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AFS DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 507 000.....)			DA	507 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 700
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 235 756
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	368 896
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	4 843
	TOTAL (I)			DL	2 167 196
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	684 871
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 111
	Dettes fiscales et sociales			DY	59 349
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Instrument financier à terme			D1	
	Autres dettes			EA	391 319
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 140 651	
Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 307 848	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	710 381
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	561	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AFS DEVELOPPEMENT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	771 645	FH		FI	771 645	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	771 645	FK		FL	771 645	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	771 648
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	20 191	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 054	
Salaires et traitements*						FY	622 807	
Cotisations sociales (10)						FZ	55 852	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements * (14) – dotations aux dépréciations					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1		
Autres charges (12)						GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	699 912	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	71 736	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	331 175	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	331 175	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	30 337	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	30 337	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	300 838	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	372 574	

Désignation de l'entreprise										SARL AFS DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
												Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)												HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH	4 141
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(4 141)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices *												HK	(464)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	1 102 824
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	733 927
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	368 896
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)										RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) : Amortissements dérogatoires										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
											4 141		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 307 848 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 368 897 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 009 196	88 294		3 097 490
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	3 041 196	88 294		3 129 490
ACTIF IMMOBILISE	3 041 196	88 294		3 129 490

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	216 989	75,00	59 803
SAS ALF GAR 42300 ROANNE	21 700	1 934 778	100,00	388 920
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL A.L.E.C.O 42120 LE COTEAU	22 500	894 635	33,33	158 765

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	441 692	441 692			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 212 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 400		11 400
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 002	12 002	
Autres	156 357	156 357	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	395	395	
Total	212 154	168 754	43 400

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	702	4 142		4 844
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	702	4 142		4 844
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 142		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 140 652 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	561	561		
- à plus de 1 an à l'origine	684 311	254 041	390 216	40 054
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 111	5 111		
Dettes fiscales et sociales	59 349	59 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	391 319	391 319		
Produits constatés d'avance				
Total	1 140 652	710 382	390 216	40 054
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 281			
(**) Dont envers les associés	391 319			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	5 080
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	877
Banque - intérêts courus à payer	561
Dettes provis. pr congés à payer	7 402
Charges sociales s/congés à payer	3 060
Charges sociales - charges à payer	27 945
Charges fiscales sur Congé Payés	95
Formation continue	30
Total	45 050

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Exploitation	395		
Total	395		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	771 645		771 645
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	771 645		771 645

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 220	
TOTAL	2 220	

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	331 176	600 003
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	331 176	600 003
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 337	34 473
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	30 337	34 473
Résultat financier	300 839	565 530

Autres informations**Engagements financiers**

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement ALF-GAR	462 563
Nantissement 75 parts détenus dans la SARL ALECO	375 680
Autres engagements donnés	838 243
Total	838 243
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement des parts ALF-GAR en faveur du Crédit Mutuel à hauteur de 462 563 euros

Nantissement des parts ALECO en faveur de la Banque Populaire à hauteur de 375 680 euros



95, bd Baron du Marais
42300 ROANNE
Téléphone 04 77 72 47 55
contact@cabinet-fayolle.fr

S.A.R.L. A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 507 000 €

102-104, Boulevard Jean-Baptiste Clément 42300 ROANNE

R.C.S. ROANNE 801 328 311

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.S. DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les modalités de valorisation des titres de participation détenues, ainsi que d'évaluation des cotisations sociales des dirigeants. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Gérance et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 12 juin 2026
Le commissaire aux comptes

SARL CABINET A. FAYOLLE



F. FAYOLLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	3 086 540		3 086 540	3 009 196
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 000		32 000	32 000
Total actif immobilisé (III)	3 118 540		3 118 540	3 041 196
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 002		12 002	
Autres créances	167 757		167 757	22 374
Charges constatées d'avance	395		395	
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	9 605		9 605	79 170
Total actif circulant (IV)	189 759		189 759	101 544
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	3 308 298		3 308 298	3 142 740



Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	507 000	507 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50 700	50 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 235 756	654 733
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	368 897	626 023
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 844	702
Total capitaux propres (I)	2 167 197	1 839 158
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	684 872	935 346
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 111	14 075
Personnel	11 859	1 422
Organismes sociaux	34 365	9 710
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 938	22 044
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	188	
Dettes fiscales et sociales	59 349	33 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	391 769	320 985
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	1 141 102	1 303 582
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	3 308 298	3 142 740



Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	771 645	100,00	191 104	100,00	580 542	303,78
Montant net du chiffre d'affaires	771 645	100,00	191 104	100,00	580 542	303,78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amort., dép. et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations						
Autres produits	3		1		3	361,43
Total des produits d'exploitation (I)	771 648	100,00	191 104	100,00	580 544	303,78
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	20 192	2,62	17 004	8,90	3 188	18,75
Impôts, taxes et vers. assim.	1 055	0,14			1 055	
Salaires	622 808	80,71	113 380	59,33	509 428	449,31
Cotisations sociales	55 852	7,24			55 852	
Dotations aux amort. et aux dépréciations						
Sur immob. : dotations aux amort.						
Sur immob. : dotations aux dép.						
Sur actif circulant : dotations aux dép.						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immob. cédées						
Autres charges	6				6	
Total des charges d'exploitation (II)	699 912	90,70	130 384	68,23	569 529	436,81
Résultat d'exploitation (I - II)	71 736	9,30	60 721	31,77	11 015	18,14
Quote-part sur op. faites en commu						
Bénéfice attribué / perte transférée (III)						
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers						
De participations	331 176	42,92	600 003	313,97	-268 827	-44,80
D'autres valeurs mob. et créances actif im						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immob. financière						
Produits nets sur cessions de VMP						
Total des produits financiers (V)	331 176	42,92	600 003	313,97	-268 827	-44,80
Charges financières						



Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Dotations aux amort. dépréciations et prov						
Intérêts et charges assimilées	30 337	3,93	34 473	18,04	-4 136	-12,00
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immob. financière						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Total des charges financières (VI)	30 337	3,93	34 473	18,04	-4 136	-12,00
Résultat financier (V - VI)	300 839	38,99	565 530	295,93	-264 691	-46,80
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	372 575	48,28	626 250	327,70	-253 676	-40,51
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)	4 142	0,54	702	0,37	3 440	490,17
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	-4 142	-0,54	-702	-0,37	-3 440	490,17
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-464	-0,06	-474	-0,25	10	-2,11
Total des produits (I + III + V + VII)	1 102 824	142,92	791 107	413,97	311 717	39,40
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	733 927	95,11	165 084	86,38	568 843	344,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	368 897	47,81	626 023	327,58	-257 126	-41,07



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFS DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 3 308 298 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 368 897 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 009 196	77 344		3 086 540
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			32 000
Immobilisations financières	3 041 196	77 344		3 118 540
ACTIF IMMOBILISE	3 041 196	77 344		3 118 540



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre



	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FS2A 42260 SAINT-GERMAIN-LAVAL	20 000	216 989	75,00	59 803
SASU ALF GAR 42300 ROANNE	21 700	1 934 778	100,00	388 920
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL A.L.E.C.O 42120 LE COTEAU	22 500	894 635	33,33	158 765
SCI AGD IMMO 42300 ROANNE	4 440	120 508	10,13	50 268

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 612 807	2 612 807			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	442 142	442 142			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 212 154 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	32 000		32 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 002	12 002	
Autres	167 757	167 757	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	395	395	
Total	212 154	180 154	32 000

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 507 000,00 euros décomposé en 50 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	702	4 142		4 844
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	702	4 142		4 844
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		4 142		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 141 102 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	561	561		
- à plus de 1 an à l'origine	684 311	254 041	390 216	40 054
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 111	5 111		
Dettes fiscales et sociales	59 349	59 349		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	391 769	391 769		
Produits constatés d'avance				
Total	1 141 102	710 832	390 216	40 054
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 281			
(**) Dont envers les associés	391 769			





Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	5 080
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	877
Banque - intérêts courus à payer	561
Dettes provis. pr congés à payer	7 402
Charges sociales s/congés à payer	3 060
Charges sociales - charges à payer	27 945
Charges fiscales sur Congé Payés	95
Formation continue	30
Total	45 050

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Exploitation	395		
Total	395		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	771 645		771 645
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	771 645		771 645

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 220	
TOTAL	2 220	



Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	331 176	600 003
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	331 176	600 003
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	30 337	34 473
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	30 337	34 473
Résultat financier	300 839	565 530



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie constituent des évènements postérieurs à la clôture de l'exercice de la société.

L'évènement n'a pas d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise à la date d'arrêté des comptes.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement ALF-GAR	462 563
Nantissement 75 parts détenus dans la SARL ALECO	375 680
Autres engagements donnés	838 243
Total	838 243
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Nantissement des parts ALF-GAR en faveur du Crédit Mutuel à hauteur de 462 563 euros

Nantissement des parts ALECO en faveur de la Banque Populaire à hauteur de 375 680 euros

A.F.S. DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 507 000 euros
Siège social : 102 - 104 Boulevard Jean-Baptiste Clément
42380 ROANNE
801 328 311 RCS ROANNE

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS (Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : A.F.S. DEVELOPPEMENT

Forme juridique : société à responsabilité limitée

Numéro unique d'identification : 801 328 311 RCS ROANNE

Représentée par : Monsieur Alexandre BELLONI

agissant en qualité de représentant légal de la société A.F.S. DEVELOPPEMENT

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025

(X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

() Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

() Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

() Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

() Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Alexandre BELLONI
Gérant

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Alexandre BELLONI (+33660973314)
Date : 02/07/2026 10:06:52
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
691552